



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/Agenda/1176
15 décembre 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 1176^{ème} SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui doit se tenir dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège, à New York,
le mardi 15 décembre 1964, à 15 heures.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1-5).
3. Lettre en date du 9 décembre 1964 adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).
